



Air Liquide
Monsieur Benoit POTIER
75 Quai d'Orsay
75007 Paris

Réf. : GP/ CFE-CGC | 1

Paris, le 25 septembre 2017

Lettre ouverte à Benoît Potier, président-directeur général d'Air Liquide

Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous interpeller sur un choix stratégique opéré par le groupe Air Liquide en 2014. En l'occurrence, faire migrer tous les postes informatiques de l'entreprise d'une solution Office à une solution Google (environnement + progiciels).

À l'époque, ce choix a été justifié par l'atteinte d'un double objectif : développer des systèmes informatiques interconnectés, permettant une collaboration à distance et réaliser une économie substantielle.

Après trois années d'expérience, la CFE-CGC constate que le nouveau système mis en place affecte la performance de l'entreprise et constitue tant une difficulté qu'un risque pour les salariés. **Nous retiendrons 5 points essentiels :**

- 1- Une baisse de performance du fait d'une formation insuffisante,
- 2- Une régression de l'interopérabilité de notre système avec nos clients, nos fournisseurs et les administrations,
- 3- Une efficacité économique de la migration toute relative,
- 4- Une porosité du système avec données et comptes de messagerie électronique personnels des salariés,
- 5- Des failles constatées dans la protection des données de l'entreprise.

////////////////////

1- Une baisse de performance du fait d'une formation insuffisante

Aujourd'hui les salariés perdent du temps à rechercher les informations dont ils ont besoin pour travailler tant l'organisation de Kite est anarchique et tant la formation à l'outil a été insuffisante. Par ailleurs et compte tenu du fait que certains salariés, de par leurs missions, ne peuvent pas se passer de la Suite Microsoft Office, 20 à 30% des postes informatiques chez Air Liquide fonctionnent toujours sous environnement Windows. Hélas, la compatibilité des systèmes Google et Microsoft n'est pas démontrée. C'est autant de temps perdu et une productivité moindre du fait des difficultés de communication inter-établissements et intra-établissements.

2- Régression de l'interopérabilité de notre système avec nos clients, nos fournisseurs et les administrations

Le problème ne se cantonne pas aux strictes frontières de l'entreprise Air Liquide. Ces mêmes difficultés se produisent avec nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires puisque ces derniers sont



AIR LIQUIDE

majoritairement équipés de la Suite Microsoft comme 80% des entreprises du CAC 40. Plus problématique : la Chine, elle, boycotte Google. Dans ces conditions, comment continuer à travailler avec nos correspondants chinois ? Ce choix est plus incompréhensible encore lorsqu'on se remémore le passage, dans l'entreprise, à SAP, justifié par la plus grande fluidité que cette solution allait apporter dans les échanges entre Air Liquide et ses clients et plus généralement entre clients et fournisseurs.

3- Une efficacité économique de la migration toute relative

À ce jour, si SAP a effectivement tenu ses promesses, ce n'est pas le cas de la solution Google dont le prix, soit dit au passage, est identique, voire supérieur à la solution Microsoft. Quid des économies annoncées ?

4- Une porosité du système avec données et comptes de messagerie électronique personnels des salariés

Il existe une porosité avérée entre les comptes de messagerie professionnels Gmail des salariés et leur compte de messagerie personnel quand celui-ci est aussi fourni par Google. C'est ainsi que certains salariés ont eu la surprise de découvrir que leur « avatar » personnel c'est-à-dire leur « double » visuel, était aussi devenu leur « avatar » professionnel, le système Google ayant fusionné les deux. L'anecdote peut sans doute prêter à sourire et n'a pas eu de conséquences dommageables.

5- Des failles constatées dans la protection des données de l'entreprise

Que penser encore de cet autre exemple rapporté par des salariés qui, en juillet, se connectent, via l'outil Google Hangouts, à une réunion qui n'est, en réalité, pas celle à laquelle ils doivent participer. Ils ne l'ont compris qu'en écoutant les échanges, très audibles, entre des personnes dont ils n'ont pu identifier si ces dernières travaillent chez Air Liquide ou dans une autre société. Par souci de confidentialité, ils se sont, bien sûr, rapidement déconnectés.

Compte tenu du contexte international, on doit aussi s'interroger sur le bien-fondé de déposer toutes les données de l'entreprise sur des serveurs américains à l'heure où les ambitions des États-Unis sont plus que claires : « America first ! » Et nous n'avons pas oublié les révélations de M. Snowden sur la surveillance généralisée mise en œuvre à une échelle mondiale.

Pour toutes ces raisons, la CFE-CGC vous demande de convoquer une réunion d'urgence sur ces points afin de trouver rapidement une solution satisfaisante en termes de sûreté, de confidentialité et de performances pour les salariés du Groupe Air Liquide.

À l'instar de l'ensemble des élus CFE-CGC, je me tiens à votre disposition pour avancer sur ce dossier. Dans cette attente, monsieur, je vous adresse mes sincères salutations.

Geoffroy Poirier,
Coordonnateur CFE-CGC Air Liquide,
Délégué général de la fédération de la Chimie CFE-CGC